

Consignes de tri



A Grand Lieu, les consignes de tri sont simples : ici, tous les emballages alimentaires se trient. Bac jaune, bac gris, colonne verte ou colonne bleue... découvrez les gestes de tri pour garantir un bon niveau de recyclage de vos déchets !



Les emballages recyclables sont à déposer en vrac dans le bac, pas dans des sacs.

[Téléchargez le Mémo Tri](#)

Un doute sur le tri ? Téléchargez [l'application Trivaou](#) !

Service gestion des déchets

02 51 70 94 39

collectedejets@grandlieu.fr